

INTRODUCTION

Eléments de contexte

- □ La CSM est une activité sportive en pleine croissance ; elle supporte une attention particulière, souvent méfiante, des gestionnaires et scientifiques.
- \square Les poissons calmes et sédentaires sont reconnus comme étant les plus sensibles aux pressions des pêches récréatives et commerciales \Rightarrow la viabilité de leur population est fragile
- □ ceci est traduit dans la liste rouge de l'UICN en 2017...
- □ le Corb (Sciaena umbra) serait une espèce "quasi menacée depuis 2015" ...
- □ le Mérou brun (Epinephelus marginatus) est classé espèce "en danger- depuis 2004"
- □ La Badèche (*E. costae*) est classée, elle, en "préoccupation mineure- depuis 2008".
- □ Nécessité d'améliorer les connaissances en écologie des communautés :
 - → mesurer les impacts halieutiques
 - → gestion rationnelle







INTRODUCTION

Éléments de contexte

- □ Les pêches récréatives sont exercées dans l'esprit d'une pratique éco-responsable (Charte commune de 2010)
- □ Elles sont respectueuses des règles de gestion qu'elles ont parfois initiées (2011 marquage des poissons pêchés, 2012 passage de la taille minimale du Bar de 36 à 42cm); les professionnels n'adopteront cette mesure qu'en 2015!
 - ☐ mais une réglementation sévère est en place...
 - \succ Corb : un moratoire de 5 ans est établi depuis 2013 ; la pêche est interdite à la CSM et aux pêches de loisir à l'hameçon
 - \blacktriangleright Mérous : Dans la suite d'une protection réussie du Mérou depuis les années 1993 (1980 en Corse), un $5^{\grave{e}me}$ moratoire de 10 ans est mis en place en décembre 2013, pour les 5 espèces de mérous. Leur pêche est interdite à la CSM, aux pêches de loisir et commerciales à l'hameçon







INTRODUCTION

☐ Réaction de la FCSMP

- □ En raison d'un manque de données scientifiques à large échelle géographique sur les côtes méditerranéennes françaises,.
- ☐ En réponse aux contraintes de conservation discutables
- ☐ Un programme participatif d'observation est déclenché dès janvier 2014 :
 - La communication aux adhérents est large et explicite sur les enjeux
 - > Il permet d'acquérir un complément de connaissances de base sur ces espèces peu documentées.
 - ce programme interactif s'inscrit dans une démarche de veille des populations comme le font les chercheurs d'instituts spécialisés depuis 1990 (IMO, GIS Posidinie, GEM, BIoObs...) et permet aussi d'appuyer sa démarche de contestation.

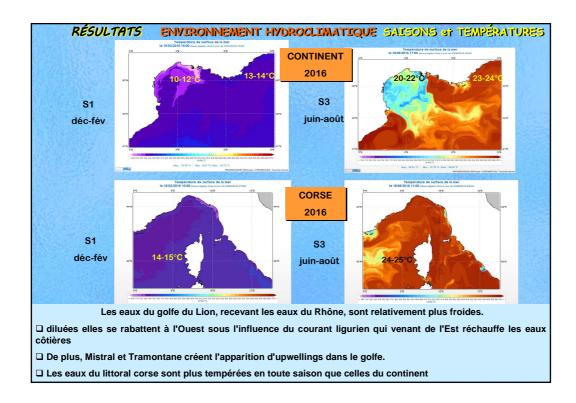


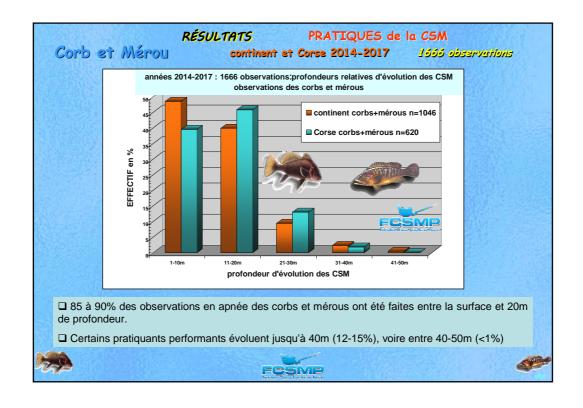




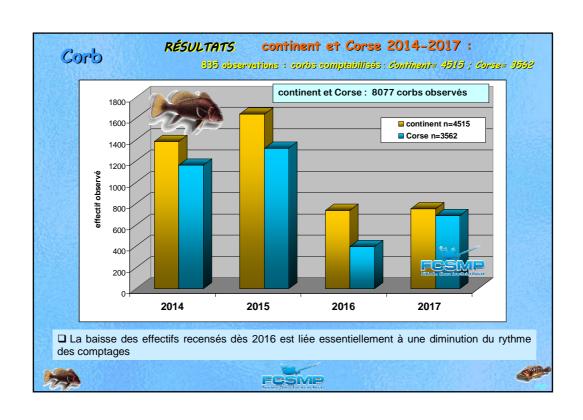


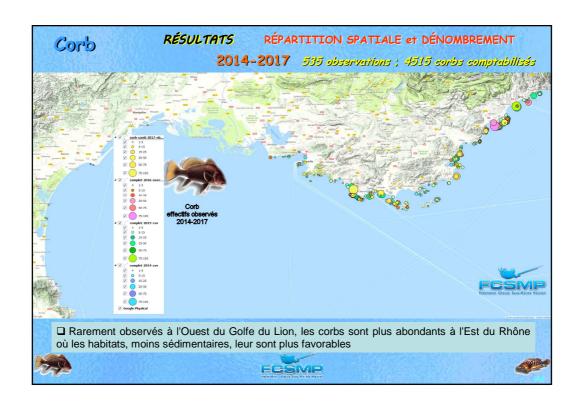


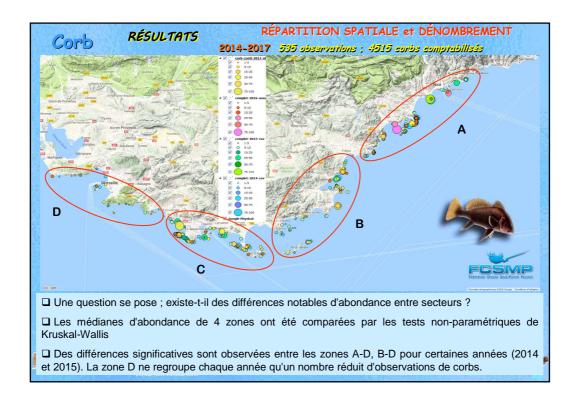


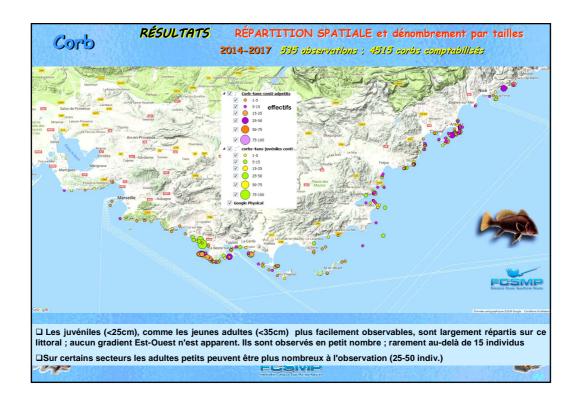


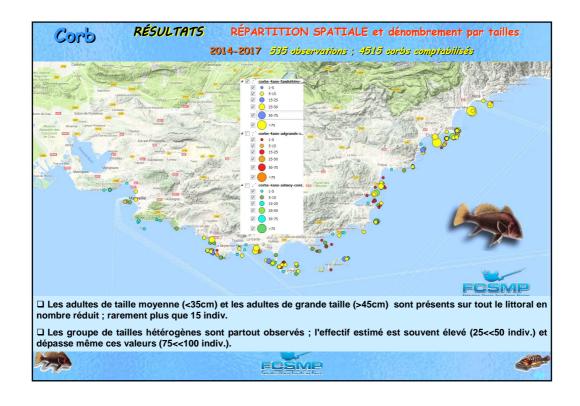


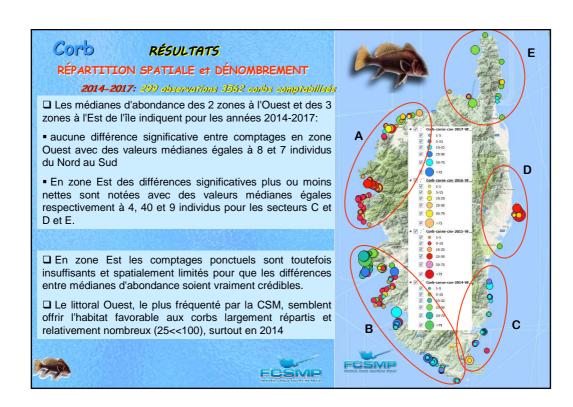


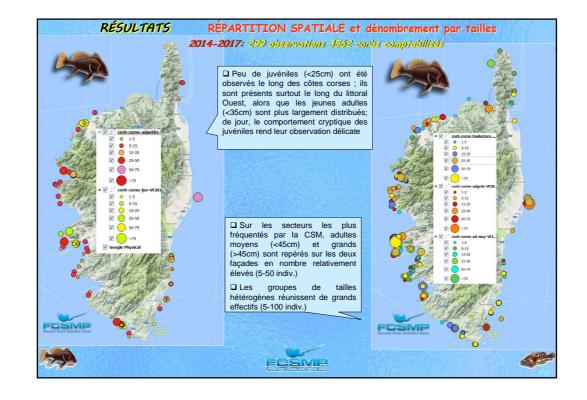


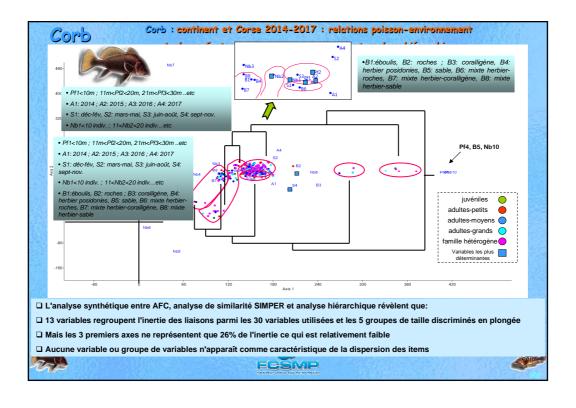


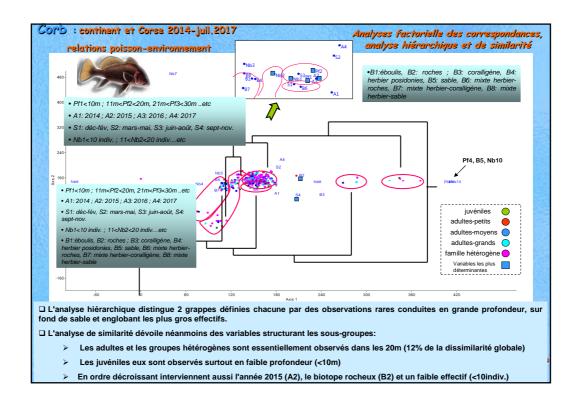


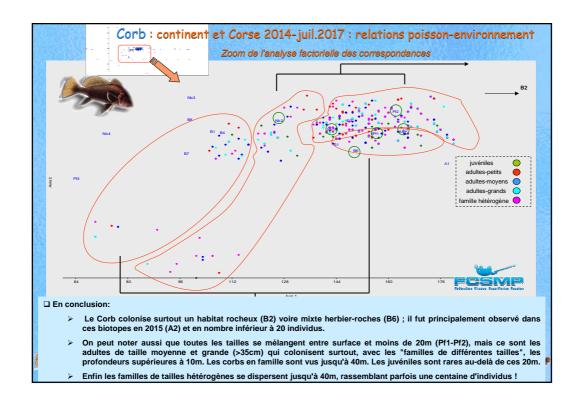


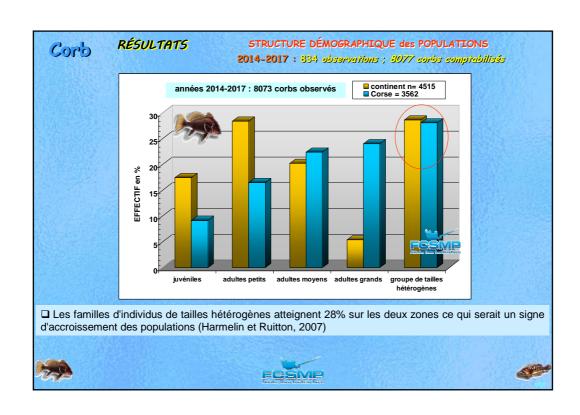


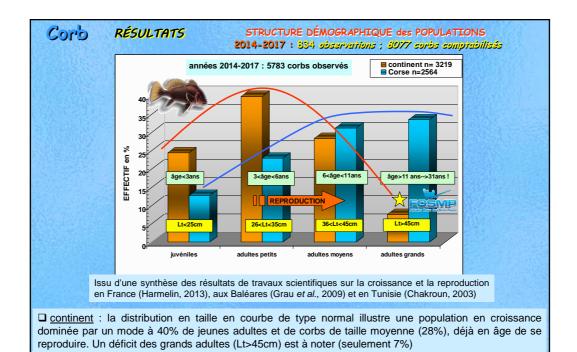




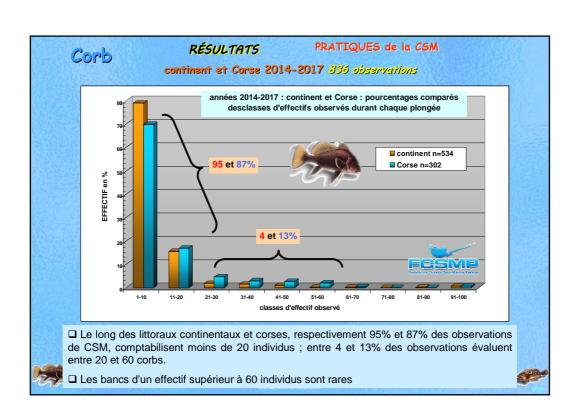




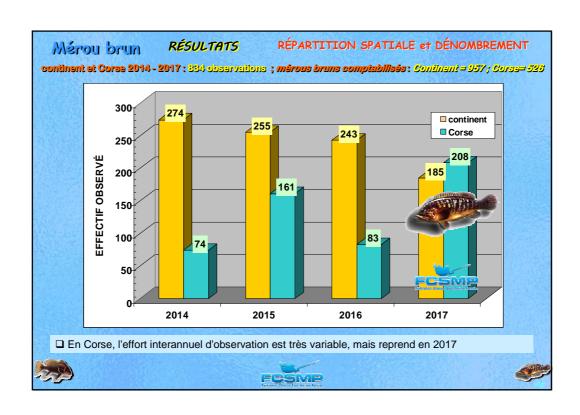


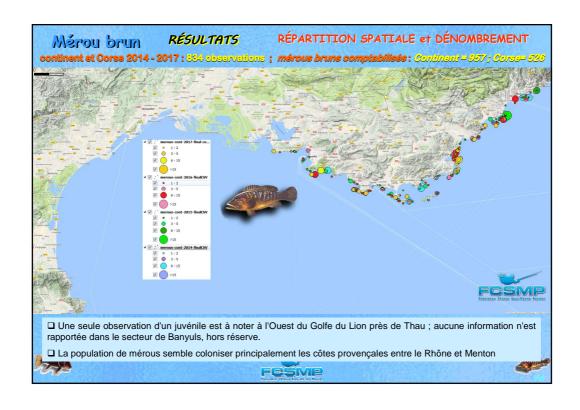


□ Corse : le mode est décalé (33%) vers des poissons plus âgés et plus grands (>45cm et >11 ans).

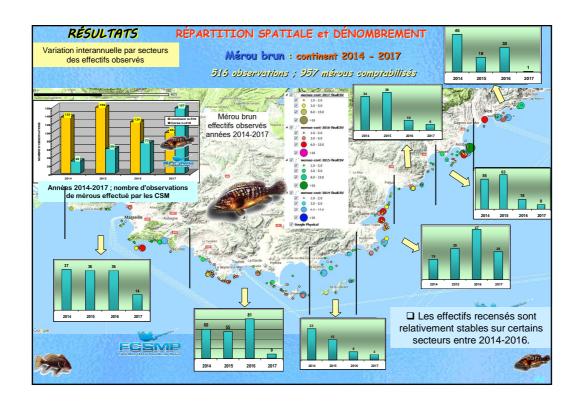






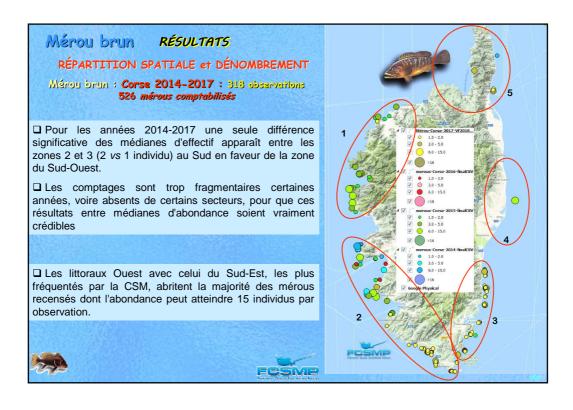


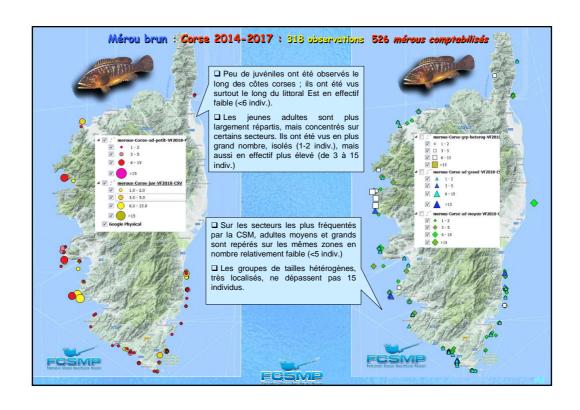


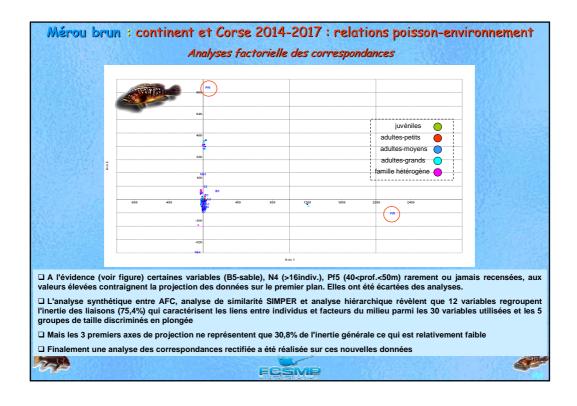


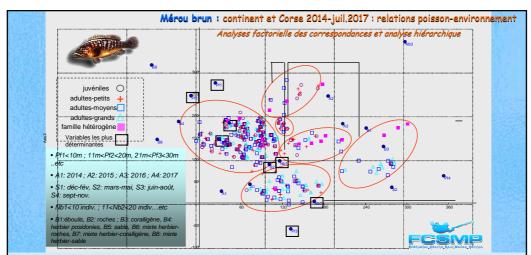




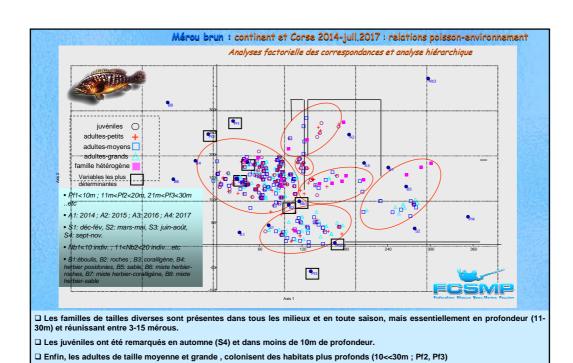




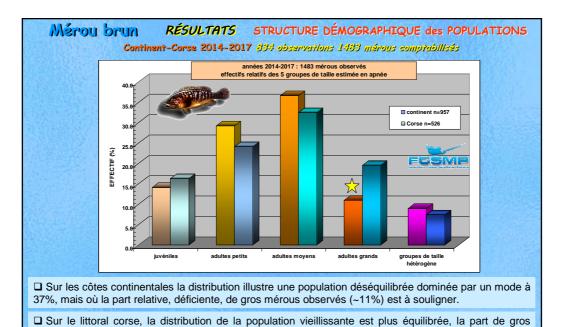




- □ Pour résumer, l'analyse hiérarchique distingue 2 grappes et 6 groupes définies sur le plan 1, principalement répartis (environ 30% de l'inertie) par les profondeurs comprises entre la surface et 30m (Pf1-Pf3).
- □ Le groupe solitaire rassemble les mérous de taille moyenne et grande peu nombreux (1<Nbr<5) colonisant une profondeur de 20-30m où l'habitat préférentiel est formé de roches (B2). Les juvéniles n'y ont pas été remarqués.
- □ L'autre grappe constituée de 5 sous-groupes dont le plus important rassemble des mérous de toutes tailles, en faible effectif (<5), colonisant un milieu rocheux (B2) de faibles profondeurs (0<<20m Pf1, Pf2), observés surtout en été et automne (S3-S4), particulièrement en 2015-2016 (A2-A3).
- □ Le sous-groupe à l'autre extrémité est constitué aussi de mérous de taille moyenne et grande mélangés à des famille de tailles diverses. Ces familles sont remarquées en grande profondeur (30-40m Pf4), regroupant 6à 15 individus (Nb3), souvent près d'éboulis (B1)



☐ Tous ces mérous sont essentiellement vus dans un biotope de roches

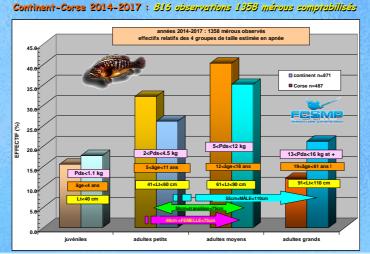


mérous âgés atteint 20%, bien supérieure à celle des côtes continentales.

provençales et 7% en Corse.



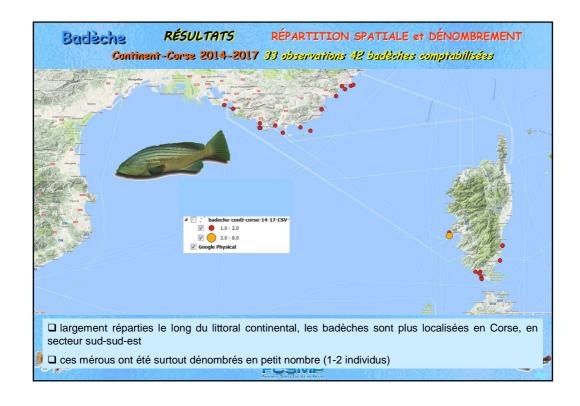
🗖 Les familles de tailles diverses sont observées dans les mêmes proportions: (9%) sur les côtes 🛭

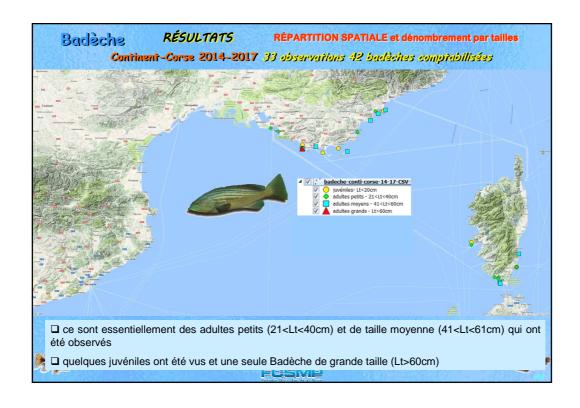


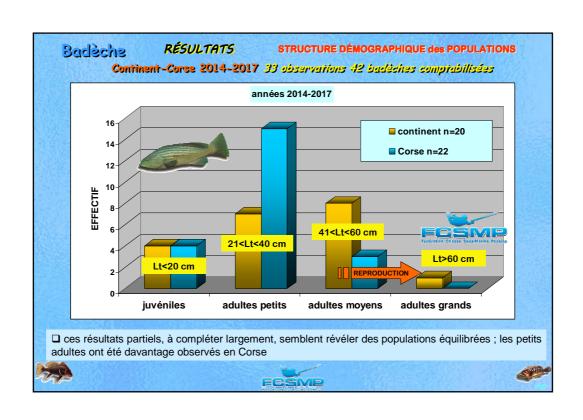
□ Une synthèse des résultats de travaux scientifiques (croissance et reproduction) en France du Mérou brun (Ganteaume, Francour, 2007 ; Harmelin, 2013), aux îles Lavezzi (Bouchereau *et al.*, 1998 - ageage sur écailles) ou aux Baléares (Renones *et al.*, 2007,2010) a été calée aux données d'observation pour donner une estimation présumée des paramètres démographiques de la population (âge, taille, reproduction)

☐ Les adultes petits et moyens correspondent en partie aux mérous femelles en sachant qu'elles seraient d'une taille comprises entre 50-75cm aux Baléares (Renones *et al.*, 2007)









DISCUSSION CONCLUSION

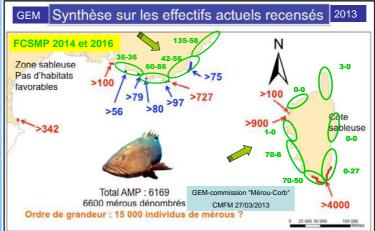
- □ L'observatoire Mérou brun Corb initié et dirigé par la FCSMP sur 4 années (2014-2017) est globalement satisfaisant et répond aux objectifs fixés → 1666 observations, 8077 corbs et 1483 mérous
- ☐ Mais le protocole FCSMP doit évoluer
- □ Pour la pratique CSM, c'est un exemple remarquable d'adhésion à une activité de sciences participatives (une centaine d'observateurs réguliers), où les acteurs scientifiques et bénévoles peuvent s'impliquer ensemble pour une veille écologique
- □ Les CSM ont des atouts pour être des collaborateurs efficaces aux inventaires ; ils participent d'ailleurs, avec des plongeurs scaphandres, à certaines opérations scientifiques de recensements (Lenfant *et al.*, 2002, Ruitton *et al.*, 2010 ; GEM, 2012...)
- □ Observateurs avertis, discrets et minutieux de la masse d'eau vs plongée scaphandre perturbatrice du milieu, ces apnéistes possèdent (1) autonomie et aquacité, (2) des compétences et des capacités à parcourir l'espace littoral pendant plusieurs heures avec peu de logistique, jusqu'aux profondeurs variables de 10-15m et au-delà... (30-40m pour les plus performants)
- ☐ Et surtout, l'observatoire Mérou-Corb est un apport supplémentaire de connaissances, à prendre en compte et pouvant contribuer à orienter des prises de décisions réglementaires raisonnées





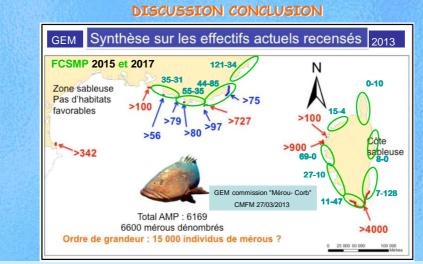


DISCUSSION CONCLUSION

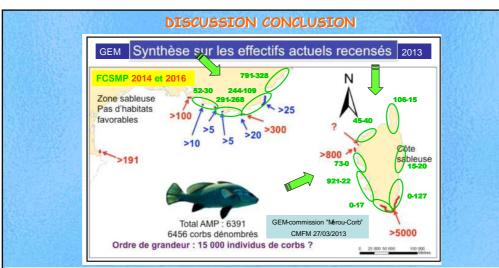


- □ La comparaison de ces résultats originaux 2014-2016 avec ceux de sites très localisés du GEM hors AMP montre:
 - un dénombrement de 387 mérous réalisé par le GEM entre 2007-2010 sur les côtes provençales contre respectivement, en 2014 et 2016, 274-243 mérous (144-83 en Corse) comptabilisés par la FCSMP
 - Des méthodologies différentes et peu comparables ; mais nos résultats apportent une information démographique précieuse, écologique, étendue sur des zones jamais inventoriées, jusqu'aux profondeurs de 30m ...

Donc, à la lumière de ces résultats sur 4 ans, l'ordre de grandeur de l'estimation serait certainement à recalculer



- ☐ La comparaison de ces résultats originaux 2015-2017 avec ceux de sites très localisés du GEM hors AMP montre:
 - un dénombrement de 387 mérous réalisé par le GEM entre 2007-2010 sur les côtes provençales contre respectivement, en 2015 et 2017, 255-185 mérous (137-199 en Corse) comptabilisés par la FCSMP
 - Des méthodologies différentes et peu comparables ; mais nos résultats apportent une information démographique précieuse, écologique, étendue sur des zones jamais inventoriées, jusqu'aux profondeurs de 30m ... Donc, à la lumière de ces résultats sur 4 ans, l'ordre de grandeur de l'estimation serait certainement à recalculer

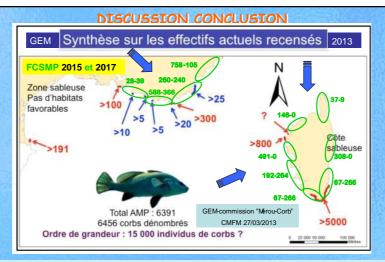


Ainsi, en comparant globalement avec nos données 2014-2016 on note:

□ un dénombrement de 65 corbs réalisé par le GEM entre 2007-2012 sur les côtes provençales contre respectivement, en 2014 et 2016, 1378-735 corbs (et 1160-395 en Corse) comptabilisés par la FCSMP.

□ Des méthodologies différentes et peu comparables ; mais nos résultats apportent une information démographique précieuse sur **des zones jamais inventoriées**, jusqu'aux profondeurs de 30m ... et le poisson est présent semble-t-il.

Fortyabler Change Specifier on F.



Ainsi, en comparant globalement avec nos données 2015-2017, on note:

□ un dénombrement de 65 corbs réalisé par le GEM entre 2007-2012 sur les côtes provençales contre respectivement, en 2015 et 2017, 1634-750 corbs (et 1318-689 en Corse) comptabilisés par la FCSMP.

□ Des méthodologies différentes et peu comparables ; mais nos résultats apportent une information démographique précieuse, écologique, **étendue** sur **des zones jamais inventoriées**, jusqu'aux profondeurs de 30m ... et le poisson est présent semble-t-il.

Donc, à la lumière de ces résultats sur 4 ans, l'ordre de grandeur de l'estimation serait certainement à recalculer

DISCUSSION CONCLUSION

□ Les structures démographiques de mérous bruns et de corbs décrites ici, sont comparables à celles recensées à Porquerolles en 2010 (Ruitton *et al.*, 2010 - Mérou) ou à Port-Cros (Harmelin & Ruitton, 2007-Corb) ce qui conforte la valeur des observations.

☐ Des indicateurs ont été testés (pour environ 422 km de sites fréquentés par les CSM) :

- ➤ Un effectif de 19 corbs/km et 3,5 mérous/km : 10 corbs/observation et 2 mérous/obs :
- L'observation de 3 corbs/h et 1 mérou/2h (en évaluant à 3h en moyenne la durée des apnées au cours d'une sortie chasse)

☐ Les résultats d'inventaires de corbs réalisés à Port-Cros en 1990, <u>avant protection</u>, s'élevait aussi à 2,3-2,8 indiv./h. (Harmelin & Marinopoulos, 1993)

□ mais depuis cette date, il faut souligner que l'abondance des corbs a été multipliée par 5-6 sur le site (Harmelin &, Ruitton, 2007)

□ On ne peut négliger une part inconnue de poissons non repérés, mais aussi des individus comptabilisés deux, voire plusieurs fois, au cours d'observations journalières successives. Cette dernière complication touche particulièrement ce bilan et probablement davantage les résultats sur le Corb qui ne serait pas aussi sédentaire que le Mérou si on se réfère à des travaux de marquage acoustique (Ozgul, 2015 ; Picciulin *et al.*, 2003) ou aux observations faites en plongée à Port-Cros (Harmelin &, Ruitton, 2007).







DISCUSSION CONCLUSION □ Toutefois, des éléments de réponse à cette question sont sans doute possible en réalisant un dépouillement chronologique minutieux des points GPS. □ Les structures démographiques de mérous bruns et de corbs décrites ici, sont comparables à celles recensées à Porquerolles en 2010 (Ruitton et al., 2010 - Mérou) ou à Port-Cros (Harmelin & Ruitton, 2007-Corb) ce qui conforte la valeur des observations. □ On a testé globalement quelques indicateurs (pour environ 422 km de sites fréquentés par les CSM): ➤ Un effectif de 19 corbs/km et 3,5 mérous/km: 10 corbs/observation et 2 mérous/obs: ➤ L'observation de 3 corbs/h et 1 mérou/2h (en évaluant à 3h en moyenne la durée des apnées au cours d'une sortie chasse) □ Les résultats d'inventaires de corbs réalisés à Port-Cros en 1990, avant protection, s'élevait aussi à 2,3-2,8 indiv./h. (Harmelin & Marinopoulos, 1993) □ mais depuis cette date, il faut souligner que l'abondance des corbs a été multipliée par 5-6 sur le site (Harmelin &, Ruitton, 2007)

□ Les CSM, et autres pêcheurs, sont des sentinelles de l'environnement et des acteurs d'une démarche éco-responsable qui renseignent les observatoires collaboratifs : site ELV en Atlantique, site observatoire citoyen MedObs-Sub, site Fish-Watch, BioObs, etc. □ Ce travail de veille "les yeux sous la mer" doit se poursuivre □ sur le long terme en améliorant le protocole d'observation et en ciblant des secteurs témoins. □ La veille est essentielle pour mesurer l'impact des diverses activités anthropiques et halieutiques sur ces deux espèces, convoitées et vulnérables en raison d'un comportement placide, agrégatif et d'une croissance lente aux succès reproducteurs et recrutements aléatoires (GEM, 2013 ; Harmellin, 2013). □ Chez le Mérou s'ajoute une reproduction de type hermaphrodisme protérogyne qui concentre l'activité halieutique sur un seul sexe, femelle puis mâle pour les plus gros poissons qui renferment, eux, un potentiel génétique unique et dont la raréfaction perturbe aussi le bon déroulement de la reproduction (Zabala-Louisy, 1999)







DISCUSSION CONCLUSION □ Il est évident qu'une concertation permanente (co-gestion) doit être entretenue entre pêcheurs de loisir, professionnels et gestionnaires de la protection de la vie sous-marine pour concilier exploitation et régulation raisonnées. ☐ Par exemple, l'impact bénéfique des AMP sur ces deux populations est flagrant. Dans la réserve de Scandola en 2012 (Harmelin-Vivien et al., 2015) les données d'observation de corbs sont comparées ; 437 vus en zone de protection intégrale, 248 en zone tampon et seulement 22 en zone non protégée! Concernant les mérous bruns de la réserve de Cerbère-Banyuls étudiés en 2001 par le GEM (Lenfant, 2003) 193 mérous ont été recensés dans la réserve, mais aucun ne serait présent en zone non protégée! □ Les 5 espèces de mérous et le Corb sont donc dignes d'intérêts écologiques, scientifiques et patrimoniaux. ☐ Les mesures de gestion prises actuellement pour protéger ces espèces (IUCN, 2017), menacée et en danger d'extinction (Mérou brun) et quasi menacée (Corb), sont difficiles à vivre pour les pêcheurs et CSM ☐ Mais la survie de ces espèces, pour le bénéfice de tous, est au prix d'une gestion rigoureuse, concertée et capable d'adaptabilité.

